



Qui a le droit de recevoir le capital décès des assedics ?

Par **petitemarie54**, le **07/02/2009** à **15:14**

Qui peut prétendre à recevoir le capital décès Assedics ? Mon ex-mari et père de mes quatre enfants est décédé, il recevait une allocation assedic car il était au chômage. Mes enfants, en tant qu'ayants droit, ont-elles droit à une partie de ce capital décès ? merci de votre réponse. Au moment du décès, il était marié et père de deux autres enfants.

Par **chaber**, le **07/02/2009** à **15:20**

Bonjour,
En général l'allocation décès revient au conjoint en priorité.